Lors d'une opération M&A (cession – transmission – fusion – acquisition), il est important pour le potentiel acquéreur de s'assurer au plus tôt que l'entreprise convoitée est structurée et pilotée de manière à satisfaire quotidiennement :

- ses clients en résolvant leurs problèmes latents et patents
- ses investisseurs en leur apportant le retour sur investissement escompté
- ses collaborateurs en les motivant dans leurs actions

tout en respectant les contraintes environnementales et sociétales de la Collectivité.

C'est la raison pour laquelle **je conduis des diagnostics industriels en complément des études juridiques et financières livrées par les équipes de Conseil Haut de bilan**.

Comme détaillé dans le fichier téléchargeable dont vous trouverez le lien ci-dessous

https://archive.org/details/dt-fusacq-diagnostic-industriel-ma-2026

j'interviens aux étapes clef de préparation du rapport de présentation de l'entreprise cédée, de la salle d'information virtuelle (data room), avant la signature de la lettre d'intention (LoI) ou à l'issue de la signature du contrat d'acquisition (audit de remédiation et déploiement du plan opérationnel d'intégration).

Je **passe en revue sur le terrain l'intégralité des Départements de l'entreprise**, rencontre leurs responsables et interlocuteurs clef.
J'évalue de façon sincère, neutre et objective les ressources et moyens dont ils disposent et la manière dont ils **mettent en œuvre les process et pilotent les flux physiques, informationnels et financiers pour générer la valeur ajoutée** requise à chacune des étapes du cycle d'exploitation.
Je jauge également les outils de conduite des affaires et les indicateurs de pilotage d'activité et de mesure de performance opérationnelle qui impactent directement :

- le compte de résultat (au niveau des charges et produits d'exploitation),
- le bilan comptable (résultat net et dettes du passif, actifs immobilisés corporels et incorporels, ainsi qu'actifs circulant).

Ainsi **j'enrichis les dossiers juridiques et financiers avec les informations industrielles et opérationnelles contribuant à la performance des cycles d'exploitation, de financement et d'investissement**.

Comme détaillé dans la pièce téléchargeable ci-dessous présentant les **atouts** de cette démarche

https://archive.org/details/dt-fusacq-atouts-diagnostic-industriel-en-fusion-acquisition

Le futur acquéreur exploite ce diagnostic industriel sincère pour analyser la stratégie, la structure, l'organisation, les processus, les bonnes pratiques de l'entreprise convoitée et estimer objectivement le niveau de maîtrise de l'entité dans sa conduite des affaires et sa performance opérationnelle.
Il peut ainsi évaluer rationnellement la pertinence industrielle et économique d'intégrer cette nouvelle société à son patrimoine et **décider plus sereinement et rapidement de procéder à l'acquisition, en limitant les risques industriels et de retour sur investissement**.

N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez ajouter mon expertise industrielle et opérationnelle à la compétence juridique et financière de vos équipes Haut de Conseil dans votre portefeuille d'affaires M&A (cession – transmission – fusion – acquisition) en cours ou à venir.

Cordialement,
Daniel TERRET
DT-Fusacq@mailo.com
07 86 31 97 58